du triangle, sont séparées l'une de l'autre, de telle sorte que l'une recouvre les parois antérieures de la poitrine, l'autre les parois postérieures ; elles sont réunies sur l'épaule du côté gauche, en B, à l'aide d'un nœud où d'un morceau de tresse.

3° Le *triangle sternal* est formé aussi par un mouchoir plié en triangle ; la base du triangle est placée sur la partie antérieure de la poitrine ; les deux angles de la base sont noués derrière le dos (fig. 61) ; les deux angles du sommet sont séparés au niveau de la partie supérieure de la poitrine, de manière à laisser passer

Fig. 60.

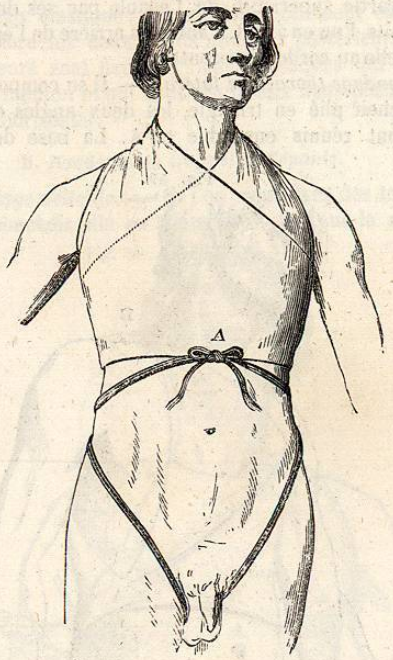

le cou, et sont noués sur la partie postérieure et inférieure du cou ; les deux pointes supérieures et inférieures, nouées ou réunies séparément avec deux épingles, sont reliées entre elles par un cordon élastique B (fig. 61) qui empêche les bords du mouchoir d'exercer un frottement sur le cou. (Voy fig. 60, représentant le bandage avec les sous-cuisses vu par la face antérieure, et

fig. 61, représentant le même bandage vu par la face postérieure.) Si l'on veut empêcher le bandage de remonter, on place au milieu de la base du triangle en A une bande de tresse ; un cordon élastique passe dans l'anse de cette bande ; les deux chefs de ce cordon, contournant les cuisses à la hauteur de la hanche, sont

Fig. 61.

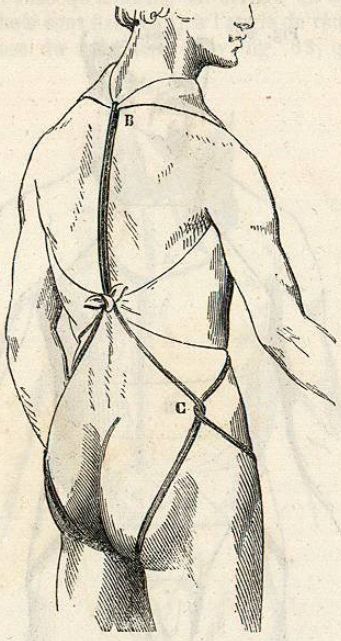

ramenés entre leur partie interne, croisent en C (fig. 61) le premier tour des cordons, et sont fixés à la partie postérieure du dos, à la réunion des angles inférieurs du mouchoir (fig. 61).

4° *Le triangle dorsal.* — Son mode d'application est exactement la même que celui du triangle sternal ; seulement la base et le sommet du triangle dorsal sont en arrière, les pointes sont réunies en avant, un lien élastique réunit les pointes supérieures et inférieures, des sous-cuisses élastiques empêchent également le bandage de remonter.

C. *Bandages de l'abdomen.*

1° *Le bandage thoraco-abdominal.* — Il se compose d'un mouchoir plié en triangle, placé sur la partie moyenne du tronc en B (fig. 62) ; le sommet du mouchoir dirigé en bas, les deux angles de la base sont conduits horizontalement en arrière, et noués

Fig. 62.

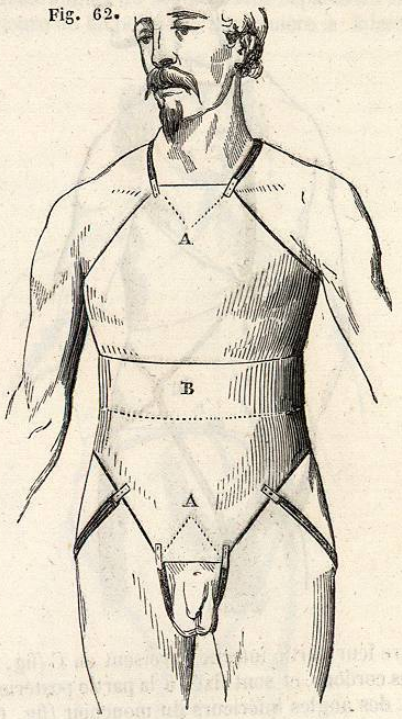

ou fixés avec des épingles à la partie postérieure du dos. (fig. 63, C). Puis on relève la pointe antérieure ou superficielle du sommet du triangle, on l'applique sur la partie antérieure de la poitrine, où elle est assujettie à l'aide d'un lien élastique dont l'anse embrasse la partie postérieure du cou et dont les extrémités sont fixées à une certaine distance l'une de l'autre au sommet, dont la pointe est repliée en dedans en A. L'autre pointe du

triangle est dirigée en bas, appliquée sur la paroi inférieure de l'abdomen et fixée par deux sous-cuisses dont un des chefs s'attache au sommet tronqué du triangle, contourne la cuisse et est fixé sur le bandage au niveau de la partie moyenne de l'arcade crurale. Afin que le lien élastique qui maintient l'angle supérieur du mouchoir n'exerce pas de constriction sur le cou, on passe dans l'anse qu'il forme en arrière un autre lien élastique dont les chefs sont fixés en C, à l'angle de réunion des deux angles de la base du mouchoir. (Voy. fig. 63, qui représente

Fig. 63.

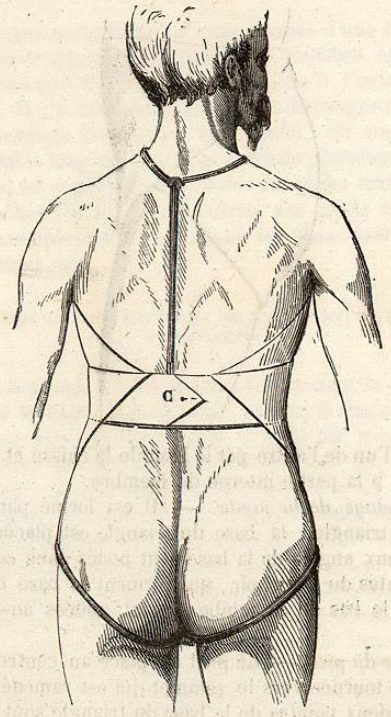

le bandage vu par la face postérieure ; la figure 62 représente le bandage vu par sa face antérieure.)

5° *La ceinture du ventre.* — Elle est formée par un mouchoir plié en cravate et dont les extrémités sont passées dans un

anneau élastique, ramenées sur elles-mêmes et fixées avec des épingles sur le corps du bandage, à une distance convenable.

D. *Bandages du membre inférieur.*

1° *Le triangle du grand trochanter.* — Il est formé par un mouchoir plié en triangle : le plein est appliqué sur la région de la hanche ; les angles de la base sont fixés autour de la partie inférieure de l'abdomen ; les deux angles qui forment le sommet

Fig. 64.

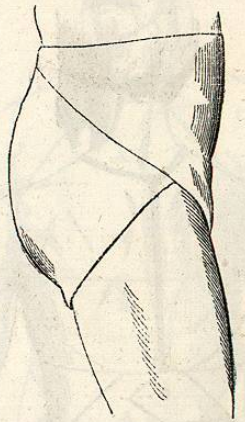

sont séparés l'un de l'autre par le haut de la cuisse et sont réunis l'un à l'autre à la partie interne du membre.

2° *Le bandage de la jambe.* — Il est formé par un mouchoir plié en triangle : la base du triangle est placée autour du genou, les deux angles de la base sont noués dans cette région ; les deux pointes du mouchoir, qui forment la base du triangle, contournent le bas de la jambe et sont nouées au-dessus des malléoles.

3° *Bandage du pied.* — Le pied est placé au centre du triangle, la pointe tournée vers le sommet qui est ramené sur le dos du pied ; les deux pointes de la base du triangle sont relevées et se croisent sur le cou-de-pied en embrassant la base de la jambe et sont fixées sur le devant du pied.

M. Rigal (de Gaillac) conseille encore les cordons élastiques dans des appareils de pansement autres que ceux que nous ve-

nons de passer en revue : c'est ainsi qu'il les recommande pour fixer les sondes dans la vessie. Il propose de substituer aux lanières de laine ou de soie des tourniquets hémostatiques des lanières en tissu élastique ; il propose encore les liens élastiques pour l'extension et la contre-extension dans les fractures. Nous verrons plus loin que cette idée a été fécondée par M. Gariel, qui a imaginé des lacs extenseurs et contre-extenseurs, fort ingénieux (voy. *Appareil de fractures*) (1).

§ 8. — Bandages invaginés.

Les bandages invaginés sont ceux formés d'une bande percée de trous dans lesquels on fait passer un nombre égal de chefs taillés à l'extrémité de la même bande, ou à l'extrémité d'une autre bande. Il y a donc deux espèces de bandages invaginés : la première, bandage invaginé à une bande, est employée pour réunir les plaies longitudinales ; la seconde, bandage invaginé à deux bandes, est employée pour réunir les plaies transversales et pour rapprocher les fragments écartés des os, la rotule, l'olécrâne par exemple, enfin pour réunir les deux bouts du tendon d'Achille rompu, etc.

A. *Bandage unissant des plaies longitudinales, ou invaginé à une bande.*

Pièces du bandage. — Prenez une bande dont la largeur dépasse un peu la longueur de la plaie, et dont la longueur soit telle qu'elle puisse faire plusieurs fois le tour du membre blessé. Taillez sur une de ses extrémités des chefs larges d'environ 2 centimètres, et assez longs pour faire les trois quarts de la circonférence du membre ; placez la bande autour de la partie où elle doit être appliquée, et marquez l'endroit où elle rencontre la racine des chefs ; pratiquez dans ce point autant d'ouvertures qu'il y a de chefs, et prolongez les boutonnières du côté de ces derniers. On peut encore faire ces ouvertures à une distance des chefs égale à leur longueur. D'ailleurs, peu importe à quelle distance ces ouvertures soient pratiquées, pourvu que la distance entre la racine des chefs et l'ouverture ne soit pas plus grande que la circonférence de la partie qui doit être entourée. Il faut,

(1) Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Debout, rédacteur du *Bulletin de thérapeutique*, les figures qui représentent le système déligatoire de M. Rigal.

en outre, deux compresses graduées dont l'épaisseur sera en raison de la profondeur de la plaie.

Application. — Pour appliquer ce bandage, on place sur les bords de la plaie les compresses graduées, d'autant plus loin que la plaie sera plus profonde; on portera ensuite le plein de la bande intermédiaire aux chefs et aux boutonnières sur la partie opposée à la solution de continuité ; on ramènera les chefs et les ouvertures vers la plaie, puis on en engagera chacun des chefs dans l'ouverture correspondante. On fait des tractions en sens opposé plus ou moins fortes, afin de ramener les bords de la plaie en contact, puis on fixe le bandage en enroulant le reste de la bande;

Fig. 65.

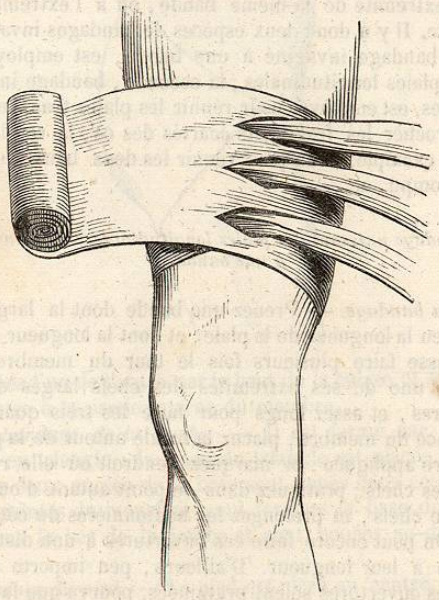

il est bon néanmoins, afin de donner plus de solidité, de fixer chacun des chefs avec des épingles. Si le bandage devait être tres serré, on appliquerait un bandage spiral depuis l'extrémité du membre jusqu'au niveau de la plaie ; il vaudrait même mieux appliquer ce bandage spiral auparavant, jusqu'au niveau de la plaie, faire tenir la partie de bande qui resterait par un aide ;

appliquer le bandage unissant, et continuer les tours de spire jusqu'au-dessus du bandage unissant.

Le *bandage invaginé spiral* de M. Gerdy diffère un peu du précédent. Au lieu d'une large compresse dont on est obligé de se servir lorsque la plaie est un peu longue, il prend une bande roulée à deux globes, large de quatre travers de doigt ; il place le plein intermédiaire aux deux globes sur la partie opposée à la plaie, ramène les deux globes au niveau de la plaie ; là il perfore un des côtés de la bande. Il engage ensuite la bande à travers l'ouverture qui a été pratiquée, dirige les deux globes vers le côté opposé à la plaie, les entrecroise en arrière, les ramène en avant où il fait une seconde ouverture, ainsi qu'il a été dit tout à l'heure; il continue à appliquer le bandage de la sorte jusqu'à ce que la plaie soit entièrement couverte, et il épuise la bande en faisant des tours de spire (fig. 66).

Fig. 66.

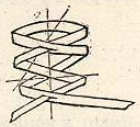

B. *Bandage unissant des plaies transversales, ou invaginé à deux bandes.*

Pièces du bandage. — Prenez : 1° deux bandes non roulées, longues de 60 centimètres environ et d'une largeur égale à la longueur de la plaie ; 2° deux bandes roulées à un globe. Une des bandes non roulées doit être divisée à une de ses extrémités en chefs de 3 centimètres de large; l'autre bande doit présenter près de son extrémité des ouvertures en nombre égal.

Application. — Pour appliquer ce bandage, on fixe la première bande non roulée inférieure au moyen d'un bandage spiral, et afin qu'elle ne soit pas entraînée en haut par les tractions qu'on est obligé de faire pour rapprocher les bords de la plaie, il est nécessaire de la replier sur elle-même une ou plusieurs fois par-dessus les tours de spire qui ont été faits pour la maintenir en place. Lorsque le bandage spiral est arrivé au niveau de la solution de continuité, on fait tenir le globe par un aide, on fixe la bande non roulée supérieure de la même manière, en allant de la partie supérieure vers la partie inférieure; arrivé au niveau de la solution de continuité, on engage les chefs qui ont été taillés sur une des deux bandes dans les ouvertures pratiquées sur l'autre : cela fait, on tire sur les deux extrémités de la bande pour rapprocher les lèvres de la plaie, et l'on fixe le bandage en épuisant la bande inférieure sur la partie supérieure, et récipro-

quement. Il est bon, afin que le bandage soit plus solide, de replier les deux autres extrémités des bandes non roulées, comme nous l'avons conseillé pour les deux extrémités qui ont été fixées par les tours de spire au commencement de l'application du bandage (fig. 67).

Fig. 67.

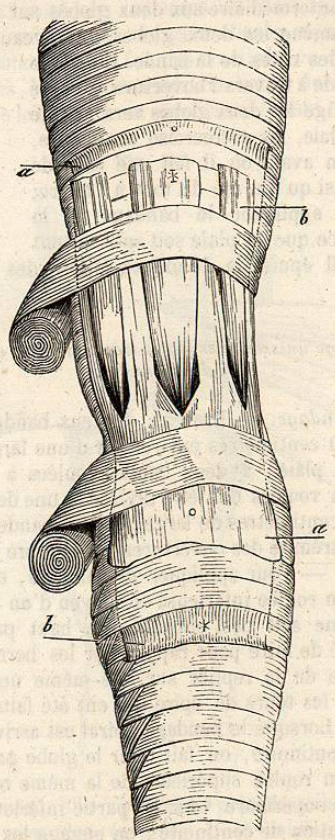

Si la solution de continuité était trop profonde, il faudrait appliquer sur les bords de la plaie deux compresses graduées, dont l'épaisseur serait en raison de la profondeur de la blessure.

Usages. — Les bandages invaginés sont peu employés dans le

traitement des plaies ; le bandage des plaies longitudinales peut être très avantageusement remplacé par des bandelettes agglutinatives ; quant au bandage des plaies transversales, il est moins actif qu'on pourrait le croire d'abord ; il se relâche facilement, gêne beaucoup les malades, et si la position et les bandelettes étaient insuffisantes pour rapprocher les bords de la plaie, il faudrait faire quelques points de suture qui réuniraient beaucoup plus solidement et permettraient de surveiller le travail de cicatrisation.

Le bandage unissant des plaies transversales est surtout employé dans les cas de fracture de la rotule, de rupture du tendon d'Achille, etc.

§ 9. — Liens.

Quant aux liens, ce sont de simples cordons destinés à maintenir les sondes dans la vessie, les pessaires dans le vagin ; ce sont les sous-cuisses des bandages herniaires. Nous n'avons pas besoin de nous y arrêter, leur application étant toujours subordonnée à l'instrument qu'ils doivent maintenir.

M. Rigal (de Gaillac) fixe avec des liens élastiques les linges pleins dont il se sert pour faire ses bandages ; nous en avons parlé plus haut en décrivant son système déligatoire.

B. BANDAGES COMPOSÉS.

Les bandages composés sont ceux, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qui sont formés de plusieurs pièces de linge réunies ensemble, soit par des coutures, soit par continuité de tissu : tels sont les bandages en T, en fronde, etc.

§ 1. — Bandages en T.

Les bandages en T sont ceux qui par leur forme représentent un T ; ils se composent d'une bande transversale plus ou moins large, et d'une autre bande plus courte, verticale, réunie à la première par deux coutures : ce bandage est le T simple. Le T double (fig. 68) est celui qui a deux branches verticales, ou dont la branche verticale est divisée en deux parties.

Fig. 68.

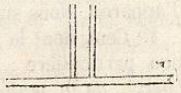

Le bandage en T simple présente peu de solidité ; le bandage en T double au contraire agit sur une plus large surface, contient

beaucoup mieux les pièces d'appareil. Il est plus souvent employé que le T simple.

Le bandage en T présente des modifications très nombreuses suivant l'usage auquel il est destiné; nous allons en décrire quelques unes.

Tantôt la branche transversale du T doit agir : alors les branches verticales sont beaucoup moins larges que celle-ci, car c'est surtout sur des serviettes pliées en plusieurs doubles suivant leur longueur que l'on a attaché, soit avec une couture, soit avec une épingle, une bande pliée en deux sur sa partie moyenne. C'est ainsi que, pour empêcher un bandage de corps de descendre, on fixe une double bande sur son bord supérieur : la double bande est appelée *scapulaire* (fig. 69). Quand on veut au contraire l'empêcher de remonter, on fixe la double bande à son bord inférieur : cette bande a reçu le nom de *sous-cuisses* (fig. 70). Dans le premier cas, on passe chacune des deux parties de la bande sur chaque épaule, et l'on fixe avec une épingle sur la partie antérieure du bandage de corps préalablement serré et fixé comme il convient; dans le second, les deux chefs de la bande passent sur chaque tubérosité de l'ischion, laissant entre leurs bords internes l'anus, les organes génitaux, et passant sur la face antérieure de l'abdomen; on les fixe sur le bandage de corps.

Fig. 69.

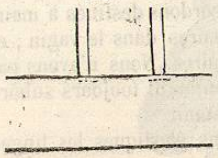

Fig. 70.

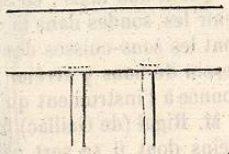

Lorsque l'on veut fixer le bandage du corps de manière qu'il ne puisse ni monter ni descendre, on y adapte un scapulaire et des sous-cuisses; ce bandage présente alors la forme d'une croix; il est rangé dans le genre que nous avons désigné sous le nom de bandages cruciformes.

Le plus souvent la branche transversale ne sert que de soutien; les branches verticales servent alors à maintenir des pièces d'appareil. Nous signalerons :

1° Ceux dont la bande verticale ne présente aucune modification particulière : tels sont les *bandages en* T *de la tête*, *du bassin*, *de la main*, *du pied*, etc. Ces bandages sont des T simples, doubles, triples, suivant les indications. Leur bande transversale est fixée autour de la tête, du bassin, du poignet, etc., etc.; les branches verticales sont fixées sur un des bords de la branche transversale, et conduites, en décrivant une circonvolution, sur la tête, le bassin, dans l'intervalle des doigts; elles maintiennent des pièces de pansement appliquées sur une de ces parties, et sont fixées sur la bande transversale du côté opposé à celui dont on la fait partir. Les bandages en T du pied et de la main servent à empêcher la réunion des doigts, lorsque la peau a été détruite.

Au lieu de coudre à la bande transversale autant de chefs qu'il y a d'espaces interdigitaux, on peut coudre une large bande verticale et la percer d'autant d'ouvertures qu'il y a de doigts à préserver du contact. (Voyez plus loin, T *perforé*.)

2° Ceux dont la branche verticale présente les modifications : tel est le T double du nez à large bande verticale. Cette dernière présente dans ce bandage une échancrure horizontale pour laisser passer les lèvres (fig. 71).

3° Le *bandage en* T *de l'aine*, ou *bandage triangulaire*, est formé par une bande transversale à laquelle on fixe une pièce de linge triangulaire; cette pièce de linge doit présenter un triangle rectangle allongé; le plus petit côté doit être fixé à la bande transversale. Au sommet opposé du triangle on fixe une bande verticale plus courte que la première. On voit que le bandage triangulaire n'est autre chose qu'un bandage en T, dont la partie où viennent se réunir les deux branches perpendiculaires est élargie en forme de triangle (fig. 72).

Fig. 71.

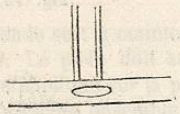

Fig. 72.

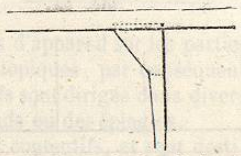

Ce bandage s'applique, la bande transversale fixée autour du bassin, la pièce triangulaire sur le pli de l'aine, son plus large côté tourné en dehors, et la bande fixée au sommet de l'angle libre est conduite autour de la cuisse de dedans en dehors, attachée sur la partie antérieure de la bande transversale.

Ce bandage sert à contenir la pièce d'appareil sur la région inguinale, dans le pansement des abcès, des hernies opérées à cette région : il ne maintient qu'imparfaitement les pièces d'appareil. Si l'on voulait faire la compression à cette région, ou si l'on craignait que le malade ne fût pas assez docile, on appliquerait le bandage que nous avons décrit sous le nom de spica de l'aine.

4° Enfin le T perforé de la main ou du pied est formé d'une bande transversale fixée autour du poignet ou de l'articulation tibio-tarsienne, et d'une large pièce de linge fixée à son bord inférieur et percée de trous à son milieu pour laisser passer les doigts. Disposée ainsi, on la ramène par le côté opposé, et on la fixe sur l'autre face de la bandelette; de cette manière, on maintient assez solidement les pièces de pansement dans la paume ou sur le dos de la main, sur le dos du pied ou sa face plantaire. Ce bandage doit être appliqué: à la main, de la face palmaire à la face dorsale; au pied, de la face dorsale à la face plantaire.

Fig. 73.

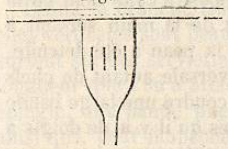

§ 2. — Bandages en croix.

Le *bandage en croix* est celui qui représente une croix par sa forme; il peut être simple ou double. Nous avons dit un mot tout à l'heure du *bandage en croix double* (fig. 74), en décrivant le

Fig. 74.

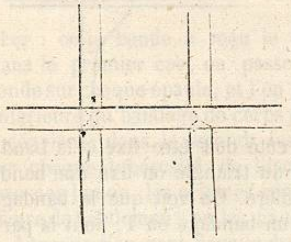

Fig. 75.

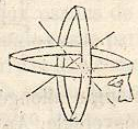

bandage en T. Le bandage en croix de la tête se fait avec deux bandes qui se coupent perpendiculairement (fig. 75); il est peu employé.

§ 3. — Frondes.

Les frondes sont des bandages qui ressemblent beaucoup à la fronde dont les anciens se servaient à la guerre; elles se composent d'une pièce de linge fendue à ses deux extrémités en deux ou trois lanières, jusqu'à deux ou trois travers de doigt de son milieu. Chaque lanière a reçu le nom de *chef;* la partie moyenne porte le nom de *plein*.

La fronde est dite *simple* (fig. 76) quand sur les deux côtés opposés d'un linge carré on a cousu un chef de bande ou une compresse longuette; elle est *double* quand deux chefs de bandes sont cousus parallèlement de chaque côté (fig. 77), ou quand

Fig. 76.

Fig. 77.

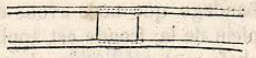

une compresse longuette est fendue en deux lanières (fig. 78); *triple* quand la compresse est divisée en trois chefs par deux sections parallèles (fig. 79); enfin, *quadruple* quand à chaque extrémité du linge plein existent quatre lanières.

Fig. 78.

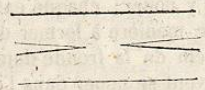

Fig. 79.

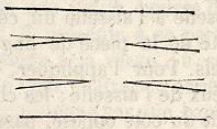

La fronde sert à maintenir les pièces d'appareil sur les parties malades. Le plein doit assujettir les topiques, par conséquent doit être appliqué sur la plaie; les chefs sont dirigés dans divers sens et attachés ensemble par des nœuds ou des épingles.

Les frondes servent donc de moyens contentifs, et sont destinées à remplacer d'autres bandages dont l'application est longue ou pénible pour le malade.

A. *Fronde de la tête.*

La fronde de la tête se compose d'un linge plein, assez long pour embrasser le menton et les parties latérales de la face, et être fixé sur le sommet de la tête. Les deux extrémités de la pièce de linge sont coupées de manière à former trois chefs de chaque côté. Ce bandage remplace le grand couvre-chef. Pour l'appliquer, on place le plein en travers sur le sommet de la tête, de manière que les chefs moyens pendent sur les oreilles, les chefs antérieurs sur les côtés du front, les postérieurs vers l'occiput. Les chefs moyens sont noués sous le menton, les antérieurs sont conduits à l'occiput où ils sont fixés, les postérieurs sont entrecroisés au front et fixés à l'aide d'une ou de deux épingles.

B. *Fronde du menton.*

La fronde du menton est, comme le bandage précédent, formée d'une pièce de linge coupée à ses extrémités, de manière à former trois chefs de chaque côté ; elle est destinée à remplacer le bandage que nous avons désigné sous le nom de chevestre. Le plein de la fronde est appliqué sous la mâchoire inférieure. Les chefs sont appliqués, les moyens sur le sommet de la tête, les antérieurs passent sur les tempes, les postérieurs sont dirigés vers l'occiput.

C. *Fronde de l'aisselle.*

La fronde de l'aisselle remplace le spica de l'aisselle. Ce bandage se compose d'un linge plein assez grand pour aller d'une aisselle à l'aisselle du côté opposé et s'y nouer; chaque extrémité de la pièce de linge est taillée de manière à former deux chefs. Pour l'appliquer, on place le plein de la fronde dans le creux de l'aisselle ; les chefs inférieurs vont se nouer dans l'aisselle du côté opposé, passant en avant sur la poitrine, en arrière sur le dos ; les chefs supérieurs, passant en avant et en arrière du cou, viennent se réunir sur l'épaule opposée au côté malade.

Nous n'insisterons pas davantage sur les diverses espèces de fronde, il est facile de comprendre les différents usages que l'on peut faire de ce bandage ; il nous suffira de mentionner la *fronde du genou*, dont on applique le plein dans le creux du jarret, et dont les deux chefs sont ramenés en haut sur la partie inférieure de la cuisse, en bas sur la partie supérieure de la jambe ; la *fronde de l'épaule*, appelée encore *épaulette*, dont le plein est appliqué sur l'épaule et les chefs conduits et fixés, les uns sous une aisselle, les autres sous l'aisselle du côté opposé ; la *fronde du poignet*, dont le plein est appliqué sur le poignet et les chefs noués autour de la main d'une part, et d'autre part autour de la partie inférieure de l'avant-bras, etc.

§ 4. — Suspensoirs.

Les *bourses* ou *suspensoirs* sont des bandages destinés à maintenir des topiques appliqués sur des parties saillantes, ou à à soutenir des organes qui seraient fatigués par leur propre poids.

Le *suspensoir du nez* (fig. 80) a reçu le nom d'*épervier ;* il forme une espèce de T, dont la branche transversale s'applique sur la lèvre supérieure et va s'attacher derrière la tête. La bande verticale présente à son extrémité adhérente une petite bourse dans laquelle le nez se trouve reçu ; à cette petite bourse est adaptée une bande qui, passant sur le sommet de la tête, va se fixer à la région occipitale.

Fig. 80.

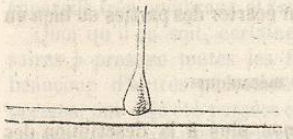

Fig. 81.

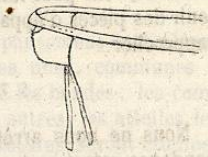

Le *suspensoir des bourses* (fig. 81) est une petite bourse qui contient les testicules et ses enveloppes; il présente à sa partie supérieure une ouverture qui donne passage à la verge, à son extrémité inférieure deux sous-cuisses qui vont se fixer en arrière ou sur les côtés. Cette petite bourse est maintenue par une bande transversale fixée autour du tronc sur les bords des os des iles.

On fait également un *suspensoir des mamelles* (fig. 82) ; mais

Fig. 82.

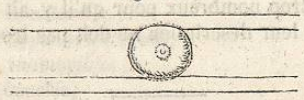

il est peu employé, et l'on peut le remplacer avec avantage par un corset bien fait et peu serré ; toutefois il est plus solide que la fronde des mamelles.

§ 5. — Gaînes.

Ce sont des bandages en forme de doigt de gant destinés à recevoir les doigts, la verge, les orteils ; ils servent à maintenir les pièces d'appareil sur ces organes, et à les préserver du contact des agents extérieurs. Ils sont fixés aux organes environnants à l'aide de deux petits cordons qu'on noue ensemble. Ainsi la gaîne des doigts est fixée par deux cordons noués au poignet ; dans celle des orteils les cordons sont noués autour de l'extrémité inférieure de la jambe ; dans celle de la verge ils sont noués autour du bassin.

§ 6. — Bandages lacés et bouclés.

Les *bandages bouclés* ou *lacés* sont ceux qui sont formés de pièces de linge ou de peau, etc., que l'on fixe, soit au moyen de lacets ou de boucles qui reçoivent des lanières de cuir, etc. : ce sont les corsets, les bas lacés, etc. Nous ne décrirons pas ces différentes espèces de bandages.

Ils servent pour faire une compression exacte, soit pour maintenir des pièces d'appareil, soit pour écarter des parties ou bien en rapprocher.

§ 7. — Bandages mécaniques.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à la description des bandages mécaniques ; je ne mentionnerai que les bandages à plaques qui servent à garantir les plaies des chocs extérieurs. Tel est le bandage à plaque du bras, si souvent employé pour protéger la surface d'un vésicatoire.

Les appareils destinés à la compression des vaisseaux seront décrits avec les moyens hémostatiques (voyez *Pansements des hémorrhagies*) ; les brayers, les appareils de fractures, dans des chapitres spéciaux (voyez *Appareils de fractures*, ch. VI ; *Bandages herniaires*, ch. VII, etc.). Quant aux appareils orthopédiques, ils sont trop nombreux pour qu'il y ait possibilité d'en parler ; d'ailleurs leur description ne doit pas trouver place dans cet ouvrage.

CHAPITRE VII.

Appareils de fractures.

Les appareils de fractures sont toujours destinés, dans les solutions de continuité des os, à maintenir les fragments en rapport ; ils doivent donc, non seulement s'opposer par leur solidité aux déplacements suivant la longueur des os, mais encore rendre à ceux-ci leur position normale, en comprimant soit toute la circonférence du membre, soit une partie seulement. On conçoit très bien que, en raison des différences que présentent les dispositions anatomiques dans chaque région du corps, les moyens contentifs des fractures doivent être variés. Ajoutez à cela que l'on peut arriver au même résultat par divers

moyens ; que dans un certain nombre de cas, il suffit de maintenir dans une immobilité absolue un membre qui n'a pas besoin d'être surveillé ; que dans d'autres, il faut contenir une partie, à laquelle une surveillance de chaque jour est rigoureusement nécessaire ; si, enfin, on tient compte des accidents qui peuvent survenir à la suite d'une immobilité trop complète au lit, accidents auxquels on remédie par des appareils excessivement solides, on ne sera pas étonné que pour les fractures on ait dû imaginer des appareils très nombreux et très compliqués.

Quoi qu'il en soit, certaines pièces de pansement sont nécessaires à presque toutes les fractures. Les unes, communes à beaucoup d'autres pansements, telles que les bandes, les compresses, ont déjà été passées en revue ; les autres, les attelles, les coussins, etc., qui sont particulières aux fractures, seront étudiées ici ; nous décrirons ensuite les divers appareils qui résultent de l'arrangement de ces différentes pièces modifiées selon les cas ; nous terminerons par les appareils spéciaux qui depuis quelques années sont employés pour guérir les solutions de continuité des os.

Nous diviserons donc les appareils de fractures en :

1° *Appareils à bandes spirales ;*
2° *Appareils à bandes croisées ;*
3° *Appareils invaginés ;*
4° *Appareils à bandelettes ;*
5° *Appareils à extension ;*
6° *Appareils hyponarthéciques ;*
7° *Appareils inamovibles ;*
8° *Bandages bouclés ;*
9° *Suture appliquée aux os.*

§ 1. — Drap fanon ou porte-attelle.

Nous ne reviendrons pas sur les diverses pièces de linge qui ont déjà été décrites ; celles qui sont employées pour les appareils de fractures ne présentant aucune espèce de modifications, nous ne nous arrêterons qu'à la description du *drap fanon* ou *porte-attelle*. On donne ce nom à une pièce de linge aussi longue que le membre sur lequel on veut appliquer l'appareil, et assez large pour pouvoir faire au moins deux fois le tour du membre. Le drap fanon ne s'emploie que pour les appareils à bandelettes.

§ 2. — Attelles.

Ce sont des lames minces, étroites, de longueur très variable, de bois, de carton, de fer-blanc. Elles servent à maintenir im-